

Arrondissement d'Aix-en-Provence

MAIRIE DE TRETS

Trets, le 31 mai 2017

Direction Générale des Services :

04-42-37-55-14

Fax : 04-42-61-34-26

ORDRE DU JOUR du CONSEIL MUNICIPAL
du 06 juin 2017

Approbation du PV du 10 mai 2017.

Rapporteur :

- JC FERAUD : 1) Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement ;
- JC FERAUD : 2) Désignation des nouveaux délégataires des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif de notre commune ;
- JC FERAUD : 3) Demande de subvention au Conseil Départemental/ Trets, Capitale de la Culture Provençale 2017 ;
- JC FERAUD : 4) Approbation du CRAC et bilan financier prévisionnel de l'opération ZAC René Cassin ;
- JC FERAUD : 5) Approbation du dossier de réalisation de la ZAC René Cassin ;
- MC MUSSO : 6) Attribution de subventions aux associations ;
- S. FABRE : 7) Contribution au Fonds de Solidarité pour le logement au titre de l'année 2017 ;
- S. FABRE : 8) Attribution d'une subvention façade pour le bâtiment situé parcelle AB 173 ;
- S. FABRE : 9) Décision Modificative n°1-2017 – budget de l'assainissement ;
- G. FERRETTI 10) Acceptation de la donation de différents biens de l'association les Amis de l'Eglise de Trets Notre Dame de Nazareth ;
- V. LE ROUX 11) Fixation du tarif des tickets d'entrée pour le Grand Aioli populaire ;
- N. NOZZI 12) Fixation du tarif et choix des séjours pour les colonies 2017 ;

Questions diverses.

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article I 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Rapporteur : M. le Maire

N°50/2017 en date du 27/04 : Contrat avec M. VASCHALDE en sa qualité d'historien chargé de la rédaction, de la prestation et de la conférence concernant l'exposition « le vent de l'Amérique, les Seigneurs Thomassin, de l'indépendance à la Révolution » du 12 mai au 30/06 au château des remparts pour une prestation de 1 800 €TTC ;

N°51/2017 en date du 03/05 : Marché à Procédure Adaptée pour l'assurance dommage ouvrage concernant la construction d'une halle de tennis couverte et de courts extérieurs avec la société SFS europe –Luxembourg- pour un montant de 6 600,63 € détaillé comme suit :

- Prime – garanties de base « désordres de nature décennale » 5 551,77 € TTC
- Prime- garanties « bon fonctionnement et dommages immatériels » 1 048,86 € TTC

N°52/2017 en date du 18/04 : Autorisation à la SCP IAFA et Associés, Avocats au barreau de Marseille, à représenter et défendre les intérêts de la commune dans l'affaire contre l'arrêté interministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ;

N°53/2017 en date du 18/04 : Contrat avec M. BOIVIN, pour l'organisation et la prestation du spectacle « de Naples à Madrid, trio cordes pincées » le 22 septembre à 20h30 au Cinéma Casino pour une prestation de 1 400€ TTC ;

N°54/2017 en date du 05/04 : Contrat avec M. DESPONTIN pour l'organisation et la prestation du spectacle « les Têtes de Linettes » le 05 mai à 20h30 au Cinéma Casino pour une prestation de 1 437,50€ TTC ;

N°55/2017 en date du 27/04 : Autorisation à la Sté FONT, LIOTARD et DIBON, huissiers à Aix en Provence, à procéder à la procédure d'expulsion des époux BOMPARD dans l'intérêt de la commune ;

N°56/2017 en date du 05/05 : Autorisation à Maître HIMBAUT, Avocat à la Cour, à l'élaboration d'un mémoire en réponse après expertise judiciaire en vue d'assurer les intérêts de la Commune dans l'affaire qui l'oppose aux époux RENAULT et dont le montant des honoraires s'élève à 960€ TTC ;

N°57/2017 en date du 28/04 : Autorisation à Maître HIMBAUT, Avocat à la Cour, à représenter la Commune dans l'affaire qui l'oppose aux époux RENAULT dans une procédure devant le TA de Marseille au soutien d'un recours indemnitaire et dont le montant des honoraires s'élève à 800€ TTC ;

N°58/2017 en date du 06/05 : Contrat avec M. SCHEWIN, association Prisme Music, pour l'organisation et la prestation du spectacle concert Prisme le 22 juillet à 21h45 au Château pour une prestation de 1000€ TTC ;

N°59/2017 en date du 04/05 : MAPA concernant le « réaménagement partiel des bureaux de la Mairie de Trets » avec la Sté MATRAD – Bouc Bel Air- titulaire du lot1 amiante plomb maçonnerie pour un montant de 6 388€ HT ;

N°60/2017 en date du 04/05 : MAPA concernant le « réaménagement partiel des bureaux de la Mairie de Trets » avec la Sté GREGOIRE et Cie, Marseille – titulaire du lot 2 électricité courants forts et faibles pour un montant de 14 794€ HT ;

N°61/2017 en date du 04/05 : MAPA concernant le « réaménagement partiel des bureaux de la Mairie de Trets » avec la SAS JCT – Gardanne- titulaire du lot 3 plomberie sanitaires VMC – l'avenant a pour objet une prolongation du délai contractuel de 21 jours calendaires sans incidence financière ;

N°62/2017 en date du 04/05 : MAPA concernant le « réaménagement partiel des bureaux de la Mairie de Trets » avec la SAS Atelier de Remparts- Pertuis- titulaire du lot 4 Menuiseries bois, alu et stores pour un montant de 8 258,24 € HT ;

N°63/2017 en date du 04/05 : MAPA concernant le « réaménagement partiel des bureaux de la Mairie de Trets » avec la SAS GFAP Provence – Hyères – titulaire du lot 5 peinture, dalles minérales pour un montant de 1 560,12€ HT ;

N°64/2017 en date du 02/05 : Contrat avec la Sté Inéo Provence Cote d'Azur pour les travaux de maintenance de l'éclairage public de la Commune pour un montant mensuel de 2 216,60 € HT pour une durée de 3 mois à compter de la signature du contrat ;

N°65/2017 en date du 02/05 : Contrat avec la Sté Centaure Systems pour la maintenance préventive et curative du journal électrique d'information municipale pour un montant annuel de 3 050,10 € HT pour la période du 28/06/17 au 27/06/18 ;

N°66/2017 en date du 02/05 : Contrat avec M. Luvison, Architecte DPLG pour la réalisation de documents graphiques et écrits en phase DCE concernant le projet de démolition de la salle des 3 collines et de ses abords pour un montant de 5 250 € HT ;

N°67/2017 en date du 11/04 : Convention avec Jazz Up pour un spectacle varié avec l'orchestre « Welcome Orchestra » le samedi 15/07 pour un cout total de 5 200€ ;

N°68/2017 en date du 11/04 : Contrat avec la Sté Imagine pour un spectacle pyrotechnique le vendredi 14 juillet pour un cout total de 7 000€ ;